



20, rue principale
57670 LENING
Tél : 03 87 01 67 36
Email : mairie.lening@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/01/2019

Convocation du 3/01/2019

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 09/01/2019 à 19H30 en mairie.

<p>Nombre de Conseillers municipaux : 11 Absents excusés : 2 Absents non excusés : 1 Vote par procuration : 1 Nombre de conseillers présents : 8</p>	<p><u>PRÉSENTS</u> : ERNST Antoine - CONOTTE Gérard –Bertrand HOUPERT- DEISS Gabriel - MANGIN Isabelle - -FOIS Jean- ZIMMERMANN Bernard- BOURCY Suzanne -</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES</u> : APPEL Virginie – HAUDRY Philippe <u>ABSENTS NON EXCUSES</u> : POSSELT Jérôme.</p> <p><u>PROCURATION</u> : HAUDRY Philippe qui donne procuration à ERNST Antoine</p>
--	---

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gérard CONOTTE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

DCM 01/2019

Objet : Maîtrise d'œuvre pour le projet de création d'une aire de jeux multisports.

Dans le cadre du projet de création d'une aire de jeux multisports, le maire propose d'accepter le devis de maîtrise d'œuvre du cabinet Lambert pour un montant de 4100€ ht.

Après délibération, le conseil municipal valide :

- De confier la maîtrise d'œuvre au cabinet Lambert.
- D'autoriser le maire à signer toutes pièces nécessaires à ce projet.

Adopté à l'unanimité des membres présents

DCM 02/2019

Objet : Maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement d'un cheminement piéton rue de la Gare.

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un cheminement piéton rue de la Gare, le maire propose d'accepter le devis de maîtrise d'œuvre du cabinet Lambert pour un montant de 1700€ ht.

Après délibération, le conseil municipal valide :

- De confier la maîtrise d'œuvre au cabinet Lambert.
- D'autoriser le maire à signer toutes pièces nécessaires à ce projet.

Adopté à l'unanimité des membres présents

Objet : Demande de subvention AMISSUR

Monsieur le Maire expose la nécessité de prolonger le cheminement piéton de la rue de l'Albe jusqu'à l'ancien passage à niveau ; celui-ci permettra de réaliser la jonction avec le sentier de randonnée pédestre inscrit au PDIRP jusqu'au centre village de Léning et du village voisin de Francaltroff. Ce tronçon le long du RD39 est particulièrement dangereux pour les nombreuses personnes qui l'empruntent et avec un virage particulièrement accidentogène.

Après avoir pris connaissance du projet, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Adopte le projet
- Décide la réalisation de ces travaux en 2019 et son inscription au budget primitif 2019
- Arrête le plan de financement suivant :
 - Dépense éligible de l'opération hors taxes : 29 094€ HT soit 34 912,80€ TTC.
 - AMISSUR - Conseil Départemental : 30% de 29094€ HT soit 8728€ TTC
 - Part à la charge de la commune : Financée par emprunt et fond libre 20 366€ HT
- Sollicite une subvention du conseil Départemental au titre du dispositif AMISSUR d'un montant de 8 728€.
- Charge Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM 04/2019

Objet : Demande de subvention DETR/DSIL pour la création d'un cheminement piéton

Monsieur le Maire expose la nécessité de prolonger le cheminement piéton de la rue de l'Albe jusqu'à l'ancien passage à niveau ; celui-ci permettra de réaliser la jonction avec le sentier de randonnée pédestre inscrit au PDIRP jusqu'au centre village de Léning et du village voisin de Francaltroff. Ce tronçon le long du RD39 est particulièrement dangereux pour les nombreuses personnes qui l'empruntent et avec un virage particulièrement accidentogène.

Après avoir pris connaissance du projet, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Adopte le projet
 - Décide la réalisation de ces travaux en 2019 et son inscription au budget primitif 2019
 - Arrête le plan de financement suivant :
 - Dépense éligible de l'opération hors taxes : 29 094€ soit 34 912,80€ TTC
- DETR/DSIL :
40% de 29094€H.T soit 11638€ TTC
AMISSUR - Conseil Départemental
30% de 29094€ HT soit 8728€ TTC
Part à la charge de la commune :
Financée par emprunt et fond libre soit 8728€ ht
- Sollicite une aide aux communes rurales auprès de la Région Grand Est
 - Charge Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier

Adopté à l'unanimité des membres présents.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.*

Le Maire
Antoine ERNST.